Palmarès des Maisons Fleuries

Un jury composé d'élus et de madame Laurence JUNCA, responsable du service « Cadre de vie » a sillonné la commune mardi 26 juin à la découverte des plus beaux espaces fleuris. Les lauréats pour cette année 2018 sont :

Catégorie « jardin – de 1000 m2 »

1er Prix ex-aequo : M. et Mme BOUDER Gustave, 16B, rue de La Poste ainsi que M. SALAÜN Jean, 8, rue du Clos Fayet

2ème Prix : Mme HENRY Catherine, 42, rue Pierre Loti

3ème Prix : M. CORLET Jean-Claude, 49, rue Bourlago

Catégorie « jardin + de 1000 m² »

1er Prix : M. et Mme BRIENT Jean-Michel, L'Etang du Vaudic

2ème Prix : M. et Mme MORO Alain, 5, rue de La Ville Gléhen

3ème Prix : M. et Mme LE CUDENNEC René, 68, rue Jean-Jacques Rousseau

Hors catégorie : M. et Mme QUÉRÉ Louis, rue de La Corderie ainsi que M. et Mme LE GALLAIS Gérard, 54, rue du Bourgneuf

Catégorie « façades fleuries »

1er Prix : Mme GROIGNO Bernadette, 18, Kernelin

« Commerce »

1er Prix : le « Légend Café », M. LEMAITRE Cédric, 2, rue Saint-Fiacre - Tréméloir

Prix d'encouragement : L'Ic Bar M. POULAIN Pierrick, 7, Place du Général De Gaulle

« Gîte »

1er Prix : Mme RAULT Louise, Manoir de La Noblesse, 28, rue des 7 Fontaines -Tréméloir

2ème Prix : M. et Mme FIZAILNE Jean-Luc, Le Vau Cheny

3ème Prix Mme RAOUL Nelly, La Ville Malotte